

# NATIONS UNIES



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



# CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.  
GÉNÉRALE

A/37/81  
S/14859

5 février 1982

FRAÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/ARABE

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-septième session  
RAPPORT DU COMITE SPECIAL CHARGE D'ENQUETER  
SUR LES PRATIQUES ISRAELIENNES AFFECTANT  
LES DROITS DE L'HOMME DE LA POPULATION  
DES TERRITOIRES OCCUPES

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-septième année

Lettre datée du 2 février 1982, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de la Jordanie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire part des derniers actes de confiscation, de colonisation et d'annexion des terres palestiniennes commis par Israël dans le territoire occupé de la rive occidentale du Jourdain et à Jérusalem au cours des mois de novembre et décembre 1981.

Cette toute récente série de confiscations de terres s'inscrit dans le processus continu et implacable d'absorption de ce qui reste des territoires occupés, prélude à leur annexion et à l'expulsion de leurs habitants.

Le Gouvernement jordanien est très profondément préoccupé par ces actes de pillage et de spoliation qui confirment, si besoin était, que l'objectif global des autorités d'occupation est de saisir et d'annexer totalement les territoires occupés, en violation de la quatrième Convention de Genève de 1949 <sup>1/</sup> et de toutes les normes du droit international. En outre, ces actes criminels d'Israël visent à contrecarrer tout effort fait par les Nations Unies pour instaurer une paix juste et durable au Moyen-Orient, sur la base des résolutions de l'Organisation et de la restitution des droits des Palestiniens.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la pièce jointe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point de l'ordre du jour intitulé "Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés", et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Hazem NUSEIBEH

<sup>1/</sup> Recueil des traités des Nations Unies, vol. 75, No 973, p. 287.

**ANNEXE**

**Colonies de peuplement israéliennes établies en novembre et décembre 1981**

En novembre et décembre 1981, les autorités d'occupation ont créé les colonies de peuplement suivantes.

1. Netav. Les travaux ont été entrepris le 9 novembre 1981. Cette colonie est située près du village d'Abu Ghush, dans le district de Jérusalem, et occupe une superficie de 200 dunams.
2. B'sfat Tal. Les travaux ont été entrepris le 3 novembre 1981. Cette colonie est située à l'est de Bait Hanina, dans le district de Jérusalem et occupe une superficie de 4 400 dunams.
3. Bisgut. Les travaux ont été entrepris le 16 novembre 1981. Cette colonie est située à Jabal al-Tawil, sur un terrain qui fait partie des terres de la ville d'Al-Birah. Elle occupe une superficie de 600 dunams.
4. Netavim. Les travaux ont démarré le 7 décembre 1981 sur la route qui relie Allon à Jérusalem.
5. Beit Arye 'H'. Cette colonie a été créée le 8 décembre 1981 près du village de Rantis, dans le district de Naplouse.
6. Ts fun Yerushalaim. Cette colonie a été créée le 30 décembre 1981 près de Bait Hanina, dans le district situé entre Jérusalem et Ramallah.

**Terres confisquées**

**Au cours de ces deux mois, les terres suivantes ont été confisquées.**

1. Quinze mille dunams de terres d'Ubaydiyah, dans le district de Bethléem, ont été confisqués le 19 décembre 1981 pour permettre l'implantation de la colonie de Kidron.
2. Sept mille dunams de terres des villages de Mashah, Siniriya, Azun, Utmah, Bait Amin et Al-Zawiyah, dans le district de Naplouse, ont été confisqués le 23 décembre 1981 pour permettre l'établissement de la colonie d'Alkana.
3. Six cents dunams de terres de Khirbat Abu Shawk, à l'ouest du village de Surif dans le district d'Hébron, ont été confisqués le 19 novembre 1981.
4. Six cents dunams de terres de Jabal Salman al-Farsi, au sud de Naplouse. Cette montagne, l'une des plus hautes montagnes palestiniennes, a une altitude de 900 mètres. Les terres ont été confisquées le 9 décembre 1981.
5. Quatre cent cinquante dunams de terres dans le district correspondant au triangle formé par Bait Aksa, Neve Samwil et Jérusalem ont été confisqués le 10 novembre 1981.

6. Trois cents dunams de terres de Khallat al-Arish, dans le district de Bani Na'im (province d'Hébron), ont été confisqués le 15 novembre 1981.
7. Cent dunams de terres situées au sud-ouest du village d'Al-Zahiriya, dans la province d'Hébron, ont été confisqués le 1er décembre 1981.
8. Cinquante dunams de terres à Al-Musaffarah, dans le district de Bani Na'im (province d'Hébron), ont été confisqués le 23 novembre 1981.
9. Quatre dunams appartenant à Yunis Husayn Sayyam et à son frère Yusuf et situés dans le district de Sheikh Jarrah (Jérusalem) ont été confisqués le 30 novembre 1981.
10. Deux dunams appartenant à Isa Hasan Abd al-Nabi et situés dans le district de Shurufat al-Salib près de la colonie de Gilo (Jérusalem).
11. Le 12 novembre 1981, 60 habitants de Salwad ont été informés par les autorités d'occupation qu'il avait été décidé d'occuper leurs terres à des fins militaires. La superficie n'a pas été précisée.
12. Le 7 décembre 1981, une montagne appartenant à la famille Al-Suwayti dans le village de Dura (province d'Hébron) a été confisquée. La superficie de la montagne n'a pas été précisée.
13. Le 31 décembre 1981, la plupart des terres du village d'Al-Jadirah, dans le district de Ramallah, ont été confisquées pour construire une route de 3,5 kilomètres aboutissant à une colonie de peuplement. La superficie des terres confisquées n'a pas été précisée.

#### Routes desservant les colonies de peuplement

1. Le 14 novembre 1981 on a ouvert une route qui sépare la rive occidentale en deux parties et relie les villes israéliennes aux colonies de peuplement de la vallée du Jourdain. Elle complète le réseau de routes stratégiques construit ces dernières années par les autorités d'occupation sur la rive occidentale. Ces routes sont reliées à la route Allon, qui aboutit aux hauteurs de Jérusalem et complète la route stratégique qui part de Kiryat Arba. La route a été dénommée "Haim Landau". Elle fait 70 kilomètres de long, part de Kafr Qasim et passe près de Pas al-Ain pour aboutir à la colonie de Ma'aleh Efraim, au milieu de la vallée du Jourdain.
2. Le 23 novembre 1981, les autorités d'occupation ont commencé à construire une route reliant le nord de Jérusalem, près de Qalandiya, au rivage palestinien. La route fera 6 kilomètres de long et les travaux dureront deux ans.

#### Questions relatives aux colonies de peuplement

1. Le 16 novembre 1981, les autorités d'occupation ont décidé de créer deux colonies agricoles dans le district de Naplouse et une troisième colonie près du camp de Al-Nuwa'ima, au nord de Jéricho sur la route reliant Naplouse à Jiftlik.

2. Le Département des colonies de l'Agence juive a l'intention de créer quatre colonies supplémentaires sur les pentes arabes du Mont Hébron. Elles seront dénommées Amtzia, Nehusheh, Shikov et Kramim.

3. Le 23 novembre 1981, le Mouvement unifié des kibbutzim a décidé de créer 16 kibbutzim dans les cinq années à venir dans la vallée du Jourdain, à Wadi Arabah et au nord de la mer Morte.

4. Le 5 novembre 1981, le Ministre israélien de la défense a promis de créer huit nouvelles colonies de peuplement dans les territoires occupés, en réponse au projet de livraison d'armes à l'Arabie saoudite.

5. Le 27 novembre 1981, les autorités d'occupation ont entrepris de transformer en ville la colonie de Givon, implantée sur les terres du village d'Al-Jib, au nord de Jérusalem.

6. Le 24 décembre 1981, une source israélienne officielle a déclaré qu'un nouveau conseil régional allait être établi au sein de l'administration des affaires des colonies, dans le sud du district d'Hebron. Ce conseil s'appellera Har Hébron (Mont Hébron).

#### Unités d'habitation

1. Le 24 novembre 1981, Al-Naqqab a dévoilé un plan élaboré par le Ministère israélien du logement, qui prévoit la construction de 45 000 appartements dans les colonies implantées à Jérusalem et aux alentours depuis 1967. Ces appartements se sont répartis comme suit :

8 000 appartements dans la colonie de Neve Samvil;

3 300 appartements au nord de la colonie de Neve Ya'acov;

12 000 appartements au sud de la colonie de Neve Ya'acov;

5 000 appartements dans la colonie de Ma'aleh Adumin, à Al-Khan al-Ahmar;

5 000 appartements dans la colonie de Talpiot-Jabal Al Mukabbar;

10 000 appartements dans la colonie de Gilo-Sharafat.

2. Le 15 novembre 1981, la municipalité israélienne de Jérusalem a décidé de construire 12 000 unités d'habitation dans le quartier juif, entre Neve Ya'acov et la colline française.

3. Le 19 novembre 1981, des ingénieurs israéliens de la municipalité de Jérusalem ont déclaré qu'on allait construire 6 000 logements à Anata (Jérusalem)

4. Des entrepreneurs israéliens ont mis en vente 5 000 unités d'habitation à Jérusalem et dans le district avoisinant, notamment à Al-Khan al-Ahmar.

### Colons juifs

1. L'Agence juive, la firme israélienne Kimit et l'administration des terres domaniales d'Israël ont annoncé qu'elles allaient construire 30 000 unités d'habitation qui permettraient d'accueillir 100 000 Juifs sur la rive occidentale au cours des quatre années à venir, pour un coût de 5 millions de dinars.

2. Trente-cinq unités d'habitation ont été construites dans la colonie de Kiryat Arba pour loger 100 familles françaises qui veulent émigrer en Israël.

3. Le 11 décembre 1981, le Chef du Département des colonies de l'Agence juive a déclaré, de retour des Etats-Unis, que des centaines de familles juives résidant dans ce pays lui avaient fait part de leur désir d'émigrer pour s'établir sur la rive occidentale.

4. Le 24 décembre 1981, au cours d'une opération organisée, 108 familles juives sont allées s'installer à Yamit, dans le Sinaï, où elles ont occupé des appartements vacants qui avaient été préparés pour elles à l'avance. Cette mesure a contribué à renforcer la position du mouvement "cessez le retrait du Sinaï".

### Les colonies et l'eau

1. Le 12 décembre 1981, un nouveau puits artésien a été foré près de la rive de la mer Morte pour alimenter en eau les colonies. La quantité d'eau prélevée est estimée à 600 mètres cubes, et cela affecte les sources aux alentours.

2. Le 17 décembre 1981, il a été annoncé qu'à la suite d'analyses récentes de l'eau des puits artésiens de la ville de Jéricho, on avait constaté que la salinité et la teneur en chlore avaient beaucoup augmenté, causant des dommages aux cultures, en particulier les bananes. Des agronomes ont attribué ce phénomène au manque de précipitations cette année et aux puits artésiens qui avaient été construits aux alentours par les autorités d'occupation.

### Questions foncières

1. Le 2 novembre 1981, on a annoncé la création d'un département appelé le Département des affaires foncières, qui est chargé de toutes les opérations d'enregistrement sur la rive occidentale, à la suite d'une décision d'en faire une entité distincte qui ne relève plus désormais, comme c'était le cas depuis 1967, du fonctionnaire israélien responsable des affaires judiciaires. Sami Gihadi, l'un des responsables israéliens a été nommé à la tête de ce département.

2. Le 2 décembre 1981, les autorités d'occupation ont préparé un plan d'organisation régionale pour les districts de Jérusalem, de Ramallah et de Bethléem, qui porterait le nom de district central. Ce district s'étendrait du village d'Ayn Siniya au nord à Beit Fakhkhar au sud.

3. Le 17 décembre 1981, il a été annoncé qu'une opération était en cours pour permettre graduellement et subrepticement à des colons juifs d'acquérir ou d'acheter des maisons à Hébron. Une carte établie il y a quelques années indique les maisons qui appartenaient autrefois à des Juifs.

4. Le 23 décembre 1981, le chef du syndicat des entrepreneurs israéliens a déclaré à Jérusalem que la prétendue Administration des terres domaniales d'Israël vendait à un certain nombre d'entreprises du bâtiment israéliennes de vastes parcelles de terres de la rive occidentale qui avaient été confisquées aux fins de colonisation.

#### Implantation de colonies dans la bande de Gaza

1. Le 6 novembre 1981, on a entrepris les travaux préparatoires en vue de l'implantation d'une nouvelle colonie israélienne près du district de Bait Lahiya, du côté israélien de la ligne de cessez-le-feu, après que les dunes de sable de ce district eurent été nivelées.

2. Le 26 décembre 1981, une nouvelle colonie appelée Msir Adar a été créée au sud de la colonie de Frubit sur la route d'Al-Arish.

#### Implantation de colonies dans les hauteurs du Golan

1. Depuis 1967, les autorités d'occupation ont implanté les colonies ci-après dans les hauteurs du Golan : Bnei Eitan, Edom, Urtal, Allonei Habshan, Eli-Al, El Rom, Ani'am, Afik Bnei Yahuda, Givat Yo'av, Geshur, Hasfin, Yonatan, Kfar Haruv, Mabbu'im, Mitzar, Ma'aleh Gamla, Merom Golan, Me'ot Golan, Nov, Neve Ativ, Netur, Ein Zivan, Kaligh, Katzrin, Keshet, Ramot, Sha'al, Ramat Magshimim et Sion.

2. Le 30 décembre 1981, Sami Bar Lev, président du conseil local de la colonie de Katzrin, dans les hauteurs du Golan, a déclaré que les colons de la région avaient l'intention de créer un nouveau cadre pour la loi relative au Golan, afin d'attirer dans cette région des milliers de colons. Il a ajouté que l'on était sur le point d'achever la construction de 300 appartements dans la colonie de Katzrin. Le même jour, le Directeur général du Département des colonies de l'Agence juive a dit qu'il existait un programme prévoyant la création de deux nouvelles colonies dans les hauteurs du Golan au cours de l'année à venir.